



DÉCLARATION DES MAIRES À ENGHIE-LES-BAINS XI^e RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES VILLES CRÉATIVES

Engien-les-Bains, France
30 juin-2 juillet 2017

Nous, les Maires des Villes créatives de l'UNESCO, rassemblés à Engien-les-Bains, France, du 30 juin au 2 juillet 2017 à l'occasion de la XI^e Réunion annuelle du Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU), affirmons l'importance de la culture et de la créativité comme des moteurs essentiels d'un développement social, économique et environnemental durable et leviers de transformation.

Nous souhaitons remercier l'UNESCO d'offrir aux villes membres l'opportunité de participer aux discussions internationales sur la culture et le développement durable et de valoriser, à l'échelle internationale, leur expérience et les solutions innovantes qu'elles proposent.

En cohérence avec la dynamique internationale en faveur du développement durable, en particulier le Programme de Développement durable à horizon 2030 et le Nouveau Programme pour les Villes, nous soulignons le rôle stratégique de la culture et de la créativité pour construire des villes inclusives, sûres, résilientes et durables et la nécessité de mieux valoriser le potentiel de la culture pour concevoir des espaces publics de qualité, stimuler la régénération urbaine et renforcer la cohésion sociale ainsi que le développement culturel et intellectuel.

Nous renouvelons donc notre engagement en faveur de l'Énoncé de mission du Réseau et poursuivons nos efforts pour intégrer plus étroitement la culture et créativité dans les initiatives, politiques et projets conduits à l'échelle locale, afin de faciliter la mise en œuvre du Programme de développement durable à horizon 2030 et du Nouveau Programme pour les Villes, en partenariat étroit avec l'UNESCO.

Reconnaissant le rôle central des villes et gouvernements locaux dans les politiques de développement urbain, nous réaffirmons le potentiel stratégique des villes membres du RVCU pour promouvoir des politiques de développement urbain sensibles à la culture, offrir un « laboratoire » d'innovation et partager les bonnes pratiques à l'échelle internationale.

Nous encourageons les villes membres à renouveler leur engagement en faveur du Réseau et de l'UNESCO, à mettre en place les dispositions institutionnelles nécessaires et à intégrer pleinement la culture dans les politiques publiques, pour faciliter la mise en œuvre active du programme du RVCU et la diffusion, à l'échelle locale, des principes fondateurs du Réseau.

Nous approuvons pleinement le nouveau Cadre stratégique, qui reflète la vision collective du Réseau et nous soutenons ses objectifs stratégiques de mettre en valeur, à l'échelle internationale, le potentiel d'innovation des villes membres, d'assurer une croissance harmonieuse du Réseau, d'améliorer sa représentation géographique et de garantir sa pérennité financière.

Nous réitérons notre engagement à renforcer la coopération entre nos villes membres, pour faciliter le partage de bonnes pratiques et stimuler l'expérimentation croisée et l'innovation, et nous nous réjouissons de l'amélioration de l'équilibre géographique au sein du Réseau.

Reconnaissant la nécessité d'assurer la durabilité financière du Réseau, nous remercions l'UNESCO pour son engagement financier essentiel en faveur des activités et programmes du Réseau et nous nous engageons à contribuer financièrement dans la mesure de nos possibilités respectives. Nous saluons et acceptons l'élaboration et la mise en place opérationnelle d'un mécanisme de contribution annuelle simple et efficace pour encadrer la contribution des villes membres, dans le but d'accompagner la mise en œuvre du Cadre stratégique du Réseau.